

## Engagement pour le respect des principes humanitaires

### Objet du présent document :

*Signature des principes humanitaire du « Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non-gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe ».*

Par la présente, Médecins du Monde Belgique déclare qu'elle s'engage à respecter le code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe. Le Code, placé et signé en annexe, a pour objet de préserver les principes de comportement et de sauvegarder les critères d'indépendance et d'efficacité lors de secours en cas de catastrophe.



Médecins du Monde  
Dokters van de Wereld



**Michel GENET**

Directeur général/ Algemeen Directeur

Michel Genet  
Kruidentuinstraat 75 Rue du Botanique – Brussel 1210 Bruxelles  
Belgium

Directeur général de Médecins du Monde Belgique

